

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE, 100, rue de Paris  
PARIS, 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

# L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX Téléphone 351-17  
46, rue de la Gare, 45  
TOURCOING Téléphone 9-85  
3, rue Fédérale Lohengrin

DIRECTRICE: M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME.

## UN ROLE DIFFICILE à apprendre

Les plus grandes vedettes sont les premières à l'admettre il y a des jours ou les plus simples dialogues semblent terriblement compliqués et au cours desquels un sort main semble s'acharner sur elles pour leur faire bafouiller leur rôle. Le fait est bien connu dans tous les milieux où l'on s'occupe de cinéma.

A lors qu'il tournait une scène du film Metro-Goldwyn-Mayer « Dans un Motel Merveilleux » aux côtés de Claudette Colbert, James Stewart, qui possède pourtant une extraordinaire mémoire, en fit la triste expérience.

Après plusieurs prises de vues ratées, parce que ce rôle de jeune homme s'embrouillait à tous les coups quelque un suggéra que l'on copiat cette partie du



James STEWART

Le metteur en scène Van Dyke s'y opposa et dit en riant qu'il forcerait la mémoire de James Stewart par un autre système.

« Je suis vraiment très surpris, Jimmy ! Quand je pense que de tous les films que j'ai réalisés avec Johnny Weismuller, il n'y en a pas eu un seul où il ait manqué un mot ! »

Pique au vif, Stewart fit un effort considérable, réussit à se ressaisir et la scène fut tournée sans la moindre difficulté. Là-dessus, il s'en fut prendre son lunch tout en se tracassant au sujet de la remarque de Van Dyke.

A son retour, il était tout souriant.

« Dites donc, Van Dyke pendant le déjeuner, j'ai fait chercher les manuscrits de ces films sur Tarzan que vous avez mis en scène et j'ai lu tous les dialogues de Johnny ! »

« Et alors ? demanda Van Dyke »

« Alors, je me suis aperçu qu'ils consistaient en un seul mot : « Whooooo ! »

Et, ce disant, Jimmy Stewart fit une si belle imitation du cri de Tarzan et la fit si près du visage de Van Dyke que celui-ci, les oreilles bourdonnantes, en regretta sa « blague » pendant une bonne demi-heure.

LIRE EN SEPTIEME PAGE : LE « RÉVEIL DU CINÉMA »

### M. G. BONNET sera entendu vendredi par la commission sénatoriale des Affaires étrangères

Paris, 7. — La Commission sénatoriale des Affaires étrangères entendra, vendredi, à 15 heures, M. Bonnet. Cette audition sera vraisemblablement assez brève, le ministre devant assister, ce même après-midi, à la réception du cardinal Villeneuve, au quai d'Orsay.

## POUR SA SÉCURITÉ, LA BELGIQUE RESTERA FIDÈLE A LA POLITIQUE D'INDÉPENDANCE

La Belgique veut rester libre de toute obligation militaire collective ou réciproque ; elle entend se tenir délibérément en dehors des conflits de ses voisins, indique M. Van Cauwelaert dans son rapport sur le budget des affaires étrangères.

### TOUTE PRÉTENTION ÉTRANGÈRE SUR UNE PARTIE QUELCONQUE DU CONGO BELGE SERA ÉCARTÉE

Bruxelles, 7. — Le rapport sur le budget des Affaires étrangères, que M. Van Cauwelaert vient de déposer sur le bureau de la Chambre, définit ainsi la situation de la Belgique sur le plan international :

#### La Belgique est fidèle à la politique d'indépendance

La Belgique n'est pas une spectatrice désintéressée. Non seulement ses possibilités de travail dépendent intimement de la confiance internationale, mais elle connaît, par de tragiques expériences, les dangers de sa situation géographique. Sa sécurité et son existence même lui commandent une extrême vigilance et une fidélité à toute épreuve à la politique d'indépendance et d'équilibre qui fut si heureusement définie par le discours royal du 14 octobre 1936.

La Belgique veut rester libre de toute obligation militaire collective ou réciproque vis-à-vis de l'étranger ; elle entend se tenir délibérément en dehors des conflits de ses voisins. Elle assurera à chacun d'eux, par sa politique d'indépendance et d'équilibre et par la loyauté avec laquelle elle veillera à l'inviolabilité de son sol, la paix sur les frontières communes, mais elle s'opposera de tous ses moyens à toute tentative d'occupation d'un territoire par une attaque ou une opération militaire dirigée contre un autre Etat.

#### Les revendications coloniales allemandes

Le rapporteur, après avoir rappelé le caractère facultatif du pacte de la



M. VAN CAUWELAERT (Photo Nyl)

S.D.N. (art. 16) déclare que l'idée de la S.D.N. est de celles qui doivent rester chères à la Belgique.

M. Van Cauwelaert traite ensuite des revendications coloniales allemandes :

« La question nous touche directement, dit-il, en tant que la Belgique est un des pays mandataires qui ont accepté de gérer un des anciens domaines coloniaux du Reich, le Ruanda Urundi. Ce serait, cependant, une erreur de croire que la Belgique devrait, en cette matière, prendre une initiative quelconque. Nous tenons notre mandat de la S.D.N. C'est à elle seule que nous avons à rendre compte de la façon dont nous nous acquitons de notre mission et nous n'avons à craindre, à ce sujet, aucun contrôle, ni aucune publicité. »

(LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE)

## Les négociations anglo-franco soviétiques

# Un représentant du Foreign-Office va se rendre à Moscou

### LE DERNIER ÉCHANGE DE VUES A MONTRÉ QU'IL Y A ACCORD GÉNÉRAL SUR LES PRINCIPAUX OBJECTIFS A ATTEINDRE

« Il n'est pas question que l'appui militaire que les trois puissances conviendront de s'accorder soit limité AUX CAS D'AGRESSION CONTRE LEUR PROPRE TERRITOIRE », a déclaré, aux Communes, M. Chamberlain qui a précisé que les difficultés viennent de ce que certains États ne veulent pas recevoir une garantie



Cette photo, prise à la gare de VICTORIA, montre le Général GAMELIN (à gauche) serrant la main du Général GORT. (Photo Nyl)

Londres, 7. — Prié de faire une déclaration sur l'état des négociations avec l'U. R. S. S. en vue de la conclusion d'un accord anglo-franco-russe M. Chamberlain a observé qu'il lui était impossible de fournir des informations quotidiennes sur le progrès de ces négociations. « Un stade » cependant a été atteint, a-t-il poursuivi, qui me permet d'ajouter quelque chose à ma déclaration du 24 mai. Il apparaît, d'après le dernier échange de vues avec le gouvernement soviétique, qu'il y a accord général sur les principaux objectifs à atteindre. Le gouvernement britannique a, je pense, été en mesure de convaincre le gouvernement soviétique qu'il était en fait, prêt à conclure un accord sur une base de complète réciprocité et a également précisé qu'il était disposé immédiatement et sans réserve, à se joindre au gouvernement français pour donner à l'U. R. S. S. un appui militaire complet dans le cas de tout acte d'agression contre elle, l'entraînant dans des hostilités avec des puissances européennes quelconques.

« Il n'est pas question que l'appui militaire complet que les trois puissances conviendront de s'accorder soit limité aux cas d'agression caractérisée contre leur propre territoire. »

« Il est possible d'imaginer différents cas dans lesquels un des trois gouvernements pourrait sentir sa sécurité indirectement menacée par l'action d'une autre puissance européenne, ces cas ont été passés en revue de façon détaillée et l'espérer qu'il pourra être possible de suggérer une formule acceptable pour les trois gouvernements, qui, tenant compte des intérêts de autres pays, assurera la coopération entre ces puissances en vue de la résistance à l'agression. »

(LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE)

## EN ROUMANIE LE ROI CAROL A PRÉSIDÉ HIER la première réunion du nouveau Parlement

Dans son message, le souverain affirme la volonté de son pays de conserver la paix, mais la paix dans l'honneur

Bucarest, 7. — La première réunion du premier Parlement roumain élu sous le signe du « Front de la Renaissance nationale », a eu lieu, ce matin, dans la salle des séances de la Chambre des députés, inutilisée depuis bientôt dix-huit mois.

A 11 h., accompagné du vicodote Michel et suivi d'une importante escorte, le Roi quittait le Palais royal dans une calèche tirée par des chevaux blancs. Longuement acclamé sur le parcours le souverain parvenait à la patriarcale, où dans la petite église, en présence des membres du gouvernement et des représentants des corps constitués, un service fut célébré par le métropolitain. Cependant, députés et sénateurs avaient déjà pris place dans le vaste hémicycle de la Chambre, des députés Presque tous s'étaient conformés aux prescriptions de la Direction du parti et portaient l'uniforme d'été du « Front de la Renaissance nationale » : dolman et pantalon blancs, casquette blanche, avec le brassard et le ceinturon bleus ornés des emblèmes du « Front de la Renaissance nationale ».

(LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE)

## LES PACTES DE NON AGRESSION ENTRE LE REICH, LA LETTONIE ET L'ESTONIE ONT ÉTÉ SIGNÉS HIER A BERLIN

Ces accords qui sont valables pour 10 ans consacrent la volonté des signataires de ne pas recourir à la guerre

Berlin, 7. — Le pacte de non-agression germano-estonien a été signé, à 10 h. 30, à la Wilhelmstrasse, par M. Munster, ministre des Affaires étrangères de Lettonie, et par M. von Ribbentrop.

Peu après, le pacte de non-agression germano-estonien a été signé par M. Selters, ministre des Affaires étrangères d'Estonie, et M. von Ribbentrop.

Les conditions de l'accord

Les pactes de non-agression germano-estonien et germano-lettonien ont la même teneur dans le préambule. Il est constaté que le chancelier du Reich et le président de la République de chacune des deux autres pays sont décidés à maintenir la paix entre leurs pays dans tous les cas, et qu'ils ont décidé de concrétiser cette résolution par un traité solennel.

L'article 1<sup>er</sup> dit : « Le Reich allemand et la République de Lettonie (ou d'Estonie) ne recourront, en aucun cas, à la guerre ou à une autre forme de violence au cas où une tierce puissance recourrait contre un des signataires à une action du genre de celles caractérisées au paragraphe 1. L'autre partie contractante ne soutiendra cette action d'aucune manière. »

L'art. 2 déclare : « Ce traité doit être ratifié et les documents de ratification seront échangés aussitôt que possible à Berlin. Le traité entre en vigueur avec l'échange des documents de ratification, et vaut pour dix ans. »

(LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE)

## NOMBREUSES VICTIMES DU DÉRAILLEMENT DU RAPIDE ROME-VARSOVIE

L'accident s'est produit à un aiguillage et l'on comptait, hier, six morts et une centaine de blessés

Varsovie, 7. — Une catastrophe de chemin de fer s'est produite à la fin de la matinée, près de Varsovie. Le rapide Rome-Vienne-Franque-Varsovie, qui devait arriver dans la capitale polonaise à 12 h. 22, a déraillé à 12 h. 15, à proximité de la gare de Pruszkow à 10 km au Sud-Ouest de Varsovie.

Selon les premiers renseignements, les quatre wagons de tête, dont plusieurs wagons-lits, se sont renversés et se sont placés en travers de trois voies ferrées

(LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE)

## L'incendie de la gare de Varsovie



Voici une photo prise pendant l'incendie qui a complètement détruit la gare de VARSOVIE. (Belino Nyl)

## Un facteur des Postes de Wallers et Hélesmes ne reculait pas devant l'abus de confiance

### Le Jury du Nord, devant lequel il a comparu, l'a condamné à 3 ans de prison

Victor Hourquin n'était point la perle des facteurs. A Tourcoing, déjà en 1936, il signa un faux acquit sur un mandat-carte dont il conserva le montant. Le fait était fort grave, mais la somme était si infime que l'administration après avoir songé à le révoquer se contenta de prendre une mesure de suspension à son égard.

La faute expiée, Hourquin fut envoyé en disgrâce dans l'arrondissement de Valenciennes et affecté comme facteur aux bureaux de postes de Wallers et d'Hélesmes.

#### Le facteur encaissait les mandats...

L'indulgence dont on avait fait preuve à son endroit n'incita point Hourquin à montrer après sa mise à pied, plus de conscience professionnelle. Il multiplia, au contraire, les opérations irrégulières.

Le pot-aux-roses fut découvert quand M. Zéphir Rudent, d'Hélesmes, qui attendait un mandat-carte de 5.000 francs, et de voyant rien venir, se présenta au bureau de postes de Wallers où il apprit non sans surprise qu'il avait touché les fonds ; les pièces officielles en faisaient foi.

M. Rudent déposa immédiatement une plainte.

Une enquête, ouverte par l'administration, démontra que l'argent avait été perçu par le facteur qui tentait, le jour même, de s'empresser en absorbant le contenu d'un médicament qui lui servait à se soigner les yeux.

La dose fut sans doute insuffisante

car après un séjour à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes, le suicidé manqua dut reconnaître qu'il s'était approprié le montant de plusieurs autres mandats-cartes.

Ces fonds avaient été remis au facteur par le receveur du bureau de poste de Wallers pour être payés à divers destinataires habitant sur le trajet de sa tournée ; Hourquin était tenu de rendre des comptes en rentrant de sa tournée et de remettre soit les mandats acquittés, soit l'argent et les mandats non payés.



Une attitude de l'accusé Victor HOURQUIN au cours de son interrogatoire. (Ph. Revel)

Il acquitta ces mandats-cartes en apposant lui-même la fautive signature des destinataires, puis il fit usage de ces faux acquits en les remettant pour sa décharge au receveur des postes. L'indélicat fonctionnaire procéda ainsi pour des sommes peu importantes, payables en juin 1938 à MM. Leon Ansel, Léon Dorecham, Jules Simons, Rémy Vandewestyn, d'Hélesmes et Edmond Laude de Wallers, puis pour le mandat de M. Rudent qui fit déborder le vase.

#### ...conserver la correspondance...

Si Hourquin empocha les mandats qui lui tombèrent sous la main, il conserva aussi dans sa boîte plus d'une centaine de lettres envoyées par les percepteurs d'Anzin et de Denain à des contribuables — précisons tout de suite qu'aucun de ces derniers n'a déposé de plainte — des convocations militaires, des échéanciers recommandés et des imprimés sans valeur.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

## Les Souverains britanniques entrent aux Etats-Unis

### A WINDSOR, PLUS D'UN DEMI-MILLION DE CANADIENS ET D'AMÉRICAINS LES ONT ACCLAMÉS



La Reine ELISABETH a fait un court voyage dans les Montagnes Rocheuses du Canada afin d'admirer leur magnifique paysage. Le convoi se composait simplement d'une locomotive et de son tender. Voici la Reine à son départ de BANFF SPRINGS, dans la cabine de la locomotive avec le mécanicien. (Ph. Keystone)

Windsor (Ontario), 7. — Les Souverains britanniques sont arrivés, hier soir, à Windsor, à la frontière des Etats-Unis et du Canada. Plus d'un demi-million de Canadiens et d'Américains étaient réunis dans la petite ville pour les saluer. Après un quart d'heure d'arrêt, le train royal poursuivi sa route vers Niagara Falls.